

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 18 octobre 2021**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE M14 SOM 2021
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 18 octobre 2021 à 18h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 7 octobre 2021.

Étaient présents ou représentés

Mme Christine SANCHEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Robert SIEGEL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, Mme Nicole MORERE, M. Philippe SALASC, M. Bernard GOUZIN, M. Marcel CHRISTOL, M. Philippe LASSALVY, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. David CABLAT, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ, Mme Marie-Françoise NACHEZ, Mme Martine LABEUR, M. Daniel JAUDON, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Jean-Claude CROS - M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Jocelyne KUZNIAK à M. Pascal DELIEUZE, M. Henry MARTINEZ à Mme Chantal DUMAS, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN à M. Philippe LASSALVY, M. Gregory BRO à M. David CABLAT.

Excusés

M. Jean-François SOTO, M. René GARRO.

Absents

Mme Agnès CONSTANT, M. Gilles HENRY, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 37	Votants : 42	Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
-------------	---------------	--------------	--

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), en particulier ses articles L. 1612-12, L. 1612-13, L.2121-31 et D. 2342-1, applicables aux Etablissements publics de coopération intercommunale par renvoi des articles L. 1612-20 I, L. 5211-36 et R. 5211-13 ;

VU la délibération n° 2571 du Conseil communautaire du 12 avril 2021 relative au vote du budget primitif du budget annexe M14 SOM ;

VU la délibération n° 2625 du conseil communautaire du 21 juin 2021 relative à la clôture et la suppression du budget annexe M14 SOM au 30 juin 2021 ;

CONSIDERANT que le compte administratif 2021 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par le budget annexe M14 SOM entre le 1er janvier et le 30 juin 2021,
CONSIDERANT que le comptable public tient la comptabilité de l'ordonnateur selon le principe de la partie double et établit le compte de gestion ; que le compte administratif soumis à approbation est conforme et concordant avec le compte de gestion du Trésorier,
CONSIDERANT que la structure d'un budget d'une collectivité territoriale se présente comme indiqué en annexe,
CONSIDERANT le budget SOM 2021 :

*La section de fonctionnement du budget annexe SOM arrêtée au 30 juin 2021 s'élève à :

- 1.252.289,10 € en dépenses soit une réalisation de 16% par rapport au BP 2021 (annexe 1).
- 1.438.316,04€ en recettes soit une réalisation de 19% par rapport au BP 2021 (annexe 1)

Le résultat de la section est de + 186.026,94 € au 30 juin 2021.

*La section d'investissement du budget annexe SOM arrêtée au 30 juin 2021 s'élève à :

- 48.881,52 € en dépenses soit une réalisation de 4% par rapport au BP 2021 (annexe 2)
- 677.906,80 € en recettes soit une réalisation d'environ 53% par rapport au BP 2021 (annexe 2)

Le résultat de la section est de + 629.025,28 € au 30 juin 2021.

*Il n'existe pas de restes à réaliser au 30 juin 2021 ni en dépenses d'investissement ni en recettes d'investissement.

*Les résultats de clôture de l'exercice précédent s'élèvent à :

- Pour la section d'investissement : + 163.529,35 €
- Pour la section de fonctionnement : + 1.810.566,91 €

CONSIDERANT que ces résultats de clôture seront repris au budget primitif 2022 du budget principal,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

Le Président quitte la séance au moment du vote.

- d'adopter le compte administratif arrêté au 30 juin 2021 du budget annexe M14 SOM de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ; ce compte administratif 2021 étant conforme au compte de gestion 2021 transmis par le Trésorier du Service de Gestion Comptable Coeur d'Hérault,
- d'inviter Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des formalités de publicité afférentes à cette affaire.

Transmission au Représentant de l'État
N° 2699
Publication le 21/10/2021
Notification le 21/10/2021
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 21/10/2021
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20211018-4610-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

BUDGET SOM - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
	BP+BS+DM 2021	Réalisé	
011	Charges à caractère général	1 422 721,22	120 584,68
012	Charges de personnel	1 746 252,00	598 866,70
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Charges de gestion courante	3 568 957,00	533 491,65
66	Charges financières	5 500,00	-653,93
022	Dépenses imprévues	503 019,75	
023	Virement à la section d'investissement	326 000,00	
042	Dotations aux amortissements	200 000,00	
DEPENSES DE L'EXERCICE		7 772 449,97	1 252 289,10

RECETTES				
	BP+BS+DM 2021	Réalisé		
8%	70	Produit de services	105 714,00	0%
34%	73	Impôts et taxes	6 002 196,00	1 434 414,00 24%
#DIV/0!	75	Produits de gestion courante	0,00	0,97 100%
15%	77	Produits exceptionnels	0,00	100%
-12%	013	Atténuation de charges	40 000,00	3 901,07 10%
0%	002	Excédent antérieur reporté	1 624 539,97	
0%				
0%				
16%	RECETTES DE L'EXERCICE		7 772 449,97	1 438 316,04 19%

Résultat	186 026,94
Excédent reporté	1 624 539,97
Total	1 810 566,91

Affectation en invt 2022 (art.1068)
Excédent de fct. à reporter en 2022

1 810 566,91

BUDGET SOM - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			
		BP+BS+DM 2021	Réalisé
16	Emprunts	85 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	4 194,00
21	Immobilisations corporelles	735 410,87	44 687,52
001	Excédent antérieur reporté	465 495,93	
DEPENSES DE L'EXERCICE		1 288 906,80	48 881,52

RECETTES				
		BP+BS+DM 2021	Réalisé	
0%	021	Virement de la section de fonctionnement	326 000,00	0%
140%	040	Amortissements	200 000,00	0%
6%	10	Dotations, fonds divers	85 000,00	0%
	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	677906,8	677 906,80
4%	RECETTES DE L'EXERCICE		1 288 906,80	677 906,80 53%

Résultat de l'exercice	
Investissement	629 025,28

<i>Résultat antérieur reporté</i>	-465 495,93
<i>Excédent cumulé à reporter en 2022</i>	163 529,35
<i>Solde restes à réaliser 2021</i>	0,00

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 37
Nombre de suffrages exprimés : 42

Présenté par le *5^{ème}* Vice-Président
délégué aux finances

VOTES : *Unanimité* Pour : 42 Contre : 0

Date de convocation : 07/10/21

Le Président



Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 18/10/21

Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		<i>[Signature]</i>
ANIANE	Nicole	MORERE		<i>[Signature]</i>
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD		<i>Procuration P. SALASC</i>
AUMELAS	Ronny	PONCE		<i>[Signature]</i>
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ		<i>[Signature]</i>
ARGELLIERS	Pierre	AMALOU		<i>[Signature]</i>
BELARGA	José	MARTINEZ		<i>[Signature]</i>
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE		<i>[Signature]</i>
GIGNAC	Jean-François	SOTO		
GIGNAC	Martine	LABEUR		<i>[Signature]</i>
GIGNAC	Olivier	SERVEL		<i>[Signature]</i>
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ	X	<i>[Signature]</i>
GIGNAC	Philippe	LASSALVY		<i>[Signature]</i>
GIGNAC	Stéphanie	BOUGARD-BRUN		<i>Procuration P. LASSALVY</i>
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL		<i>[Signature]</i>
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN		<i>[Signature]</i>
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS		<i>[Signature]</i>
LAGAMAS	Christian	VILOING		<i>[Signature]</i>
LE POUGET	Thibaut	BARRAL		<i>[Signature]</i>
LE POUGET	Josette	CUTANDA		<i>[Signature]</i>
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUJENS		<i>[Signature]</i>

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU		<i>[Signature]</i>
MONTARNAUD	Gilles	HENRY		
MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI		
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER		<i>[Signature]</i>
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO		<i>[Signature]</i>
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC		<i>[Signature]</i>
POUZOLS	Véronique	NEIL		<i>[Signature]</i>
PUECHABON	Xavier	PEYRAUD		<i>[Signature]</i>
PUILACHER	Martine	BONNET		<i>[Signature]</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		<i>[Signature]</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		<i>[Signature]</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		<i>[Signature]</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS		<i>[Signature]</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		<i>Procuration C. DUMAS</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Christine	SANCHEZ		<i>[Signature]</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	René	GARRO		<i>Excusé</i>
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO		<i>Procuration D. CABLAT Pascal THEVENIAUD (suppléant)</i>
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND		<i>Procuration B. CABLAT Bernard CAUMEIL (suppléant)</i>
ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL		<i>[Signature]</i>
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		<i>[Signature]</i>
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		<i>Procuration P. DELIEUZE</i>
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		
ST PARGOIRE	Agnès	CONSTANT		
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI		<i>[Signature]</i>
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO		<i>[Signature]</i>
TRESSAN	Daniel	JAUDON		<i>[Signature]</i>
VENDEMIAN	David	CABLAT		<i>[Signature]</i>
	Christine	FERNANDEZ-FAUCILHON		<i>[Signature]</i>

Certifié exécutoire par le Président

, compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le

A

,le